

C0142

2 JOURS

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE IMPAYÉS ET CONTENTIEUX

CONTENTIEUX AVEC LES "LOCATAIRES EN PLACE"

ENJEUX

Lorsque les procédures amiables s'avèrent inadéquates et que les garanties de paiement ont été épuisées, le recours aux procédures de recouvrement forcé et la résiliation du contrat de location peuvent être envisagés. Pour limiter ces risques, les personnels en charge du suivi des dossiers doivent être à même de construire une véritable stratégie de traitement des impayés. Il s'agit en effet, pour eux, de recouvrer les impayés ou de résilier les contrats de location.

PUBLIC

Personnel de gestion locative et plus particulièrement celui chargé du contentieux. Agent de recouvrement. Collaborateur des services sociaux..

OBJECTIFS

- › analyser les différentes situations contractuelles sources de contentieux
- › décrire les juridictions et les personnels judiciaires compétents en la matière au regard des dispositifs nouveaux du Code de procédure civile
- › identifier les procédures contentieuses adaptées aux situations rencontrées, au regard de la législation la plus récente.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

La présentation détaillée de la réglementation et des modalités pratiques de son exécution alimente l'analyse collective de cas réels auxquels sont confrontés les participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Christophe CHAUMANET, ou Julie FERNANDES DE SOUSA ou Christine GRILLE, Consultants-formateurs spécialisés en impayés.

DATES CLASSE VIRTUELLE

17 et 18 mars 2025
16 et 17 juin 2025
6 et 7 octobre 2025
8 et 9 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les situations d'impayés**
 - › impayés de loyer
 - › charges locatives
 - › supplément de loyer de solidarité (SLS) et SLS forfaitaire
- **Les autres situations contractuelles, sources de contentieux**
 - › le défaut d'assurance et l'option offerte par la loi ALUR
 - › les occupants sans droit, ni titre, le squat
 - › les troubles de voisinage
 - › l'inexécution des obligations du contrat
- **L'organisation judiciaire et les acteurs du contentieux**
 - › le Tribunal de proximité
 - › le Juge du Contentieux de Proximité (JCP)
 - › les personnels judiciaires
 - › les auxiliaires de justice
- **Les procédures contentieuses**
 - › l'assignation au fond ou en référé
 - › la requête
 - › la tentative de conciliation
 - › les requêtes en injonction de payer et en injonction de faire
 - › les voies de recours
 - › l'exécution provisoire.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr